

Appel à contribution.

Colloque international - Territoires périurbains : développement, enjeux et perspectives dans les pays du Sud.
Gembloux - 19 décembre 2013.

Titre : Etalement urbain des villes en Afrique subsaharienne et vulnérabilité croissante face au risque d'inondation : l'exemple de Nouakchott (Mauritanie)

Auteurs : OZER Pierre ⁽¹⁾, *OULD SIDI CHEIKH Mohamed Ahmed* ⁽²⁾, *OZER André* ⁽³⁾

Affiliation : ⁽¹⁾ Département des Sciences et Gestion de l'Environnement, Université de Liège, Arlon, Belgique, pozer@ulg.ac.be ; ⁽²⁾ Parc National du Banc d'Arguin, Nouakchott, Mauritanie; ⁽³⁾ Département de Géographie, Université de Liège, Liège, Belgique.

Type de présentation : poster

Thématique : E, planification et aménagement de l'espace

Résumé

Après la sécheresse et la désertification qui ont fortement frappé la Mauritanie dans les années 1970 et 1980, la ville de Nouakchott a connu un développement démographique spectaculaire. En effet, la population de la capitale mauritanienne est passée de 134 704 habitants en 1977 à 899 887 habitants recensés en mars 2013. Depuis 2000, Nouakchott voit sa population augmenter de 125 personnes par semaine ; une croissance absolue jamais atteinte par le passé. La ville s'est donc agrandie considérablement et les nouveaux arrivants ont construit leurs maisons dans des zones marginales sans aménagement préalable. Plusieurs quartiers se sont installés soit dans des zones dépressionnaires à sols salés sous forme de sebkha, soit dans des zones dunaires fortement ensablées.

Sur base de l'analyse de la relation entre pluies et inondations, nous avons pu déterminer que ces dernières n'étaient plus dues à des événements pluviométriques extrêmes mais bien à un aménagement du territoire non contrôlé.

Ensuite, nous avons poursuivi une étude antérieure (Ould Sidi Cheikh *et al.*, 2007) décrivant l'évolution de la croissance urbaine de la ville de Nouakchott entre 1978 et 2006 et cartographiant les zones à risque d'inondations ainsi que la délimitation des secteurs non viables à l'habitat si aucune mesure d'aménagement n'était prise. Sur base de nombreuses images satellitaires à très haute résolution spatiale disponibles entre 2006 et 2013, nous mettons en évidence que de nombreuses nouvelles constructions, tant spontanées que planifiées par l'Etat, ont été établies dans des zones dépressionnaires à sols salés déclarées non viables à l'habitat car à haut risque d'inondation. Ainsi, il appert qu'en 2013, plus du tiers de la surface bâtie de Nouakchott se trouve en zone à risque d'inondation. Ceci explique grandement, outre la reprise des précipitations (Ozer & Perrin, sous presse), les importants dégâts occasionnés dans les quartiers périphériques de Nouakchott en septembre 2013.

(1) Souligner le nom de la personne présentant le poster ou la communication

A renvoyer à colloque.pacodel@ulg.ac.be pour le **02 septembre 2013** au plus tard

Appel à contribution.

Colloque international - Territoires périurbains : développement, enjeux et perspectives dans les pays du Sud.
Gembloux - 19 décembre 2013.

En outre, nous avons également suivi l'évolution géomorphologique du trait de côte au sud du port de Nouakchott, durant la période 1978-2013, au départ de photographies et d'images satellitaires. Il apparaît que cette portion du littoral a connu une très forte érosion durant la période d'analyse : entre 550 et 600 mètres ont disparu entre 1978 et 2006 et 150 mètres supplémentaires entre 2006 et 2013, soit de l'ordre de 20 m/an en moyenne au cours des 35 dernières années.

Bibliographie :

Ould Sidi Cheikh M.A., Ozer P., Ozer A., 2007. Risques d'inondation dans la ville de Nouakchott (Mauritanie). *Geo-Eco-Trop*, 31: 19-42.

Ozer P., Perrin D., sous presse. Eau et changement climatique : tendances et perceptions en Afrique de l'Ouest. *In* : Eau, Milieux et Aménagement. Une recherche au service des territoires, Ballouche A., Taïbi N.A. (eds.), Presses de l'Université d'Angers.
<http://hdl.handle.net/2268/156390>

(1) Souligner le nom de la personne présentant le poster ou la communication

A renvoyer à colloque.pacodel@ulg.ac.be pour le **02 septembre 2013** au plus tard